

LETTRE PASTORALE

(*Suite.*)

De Monseigneur l'Archevêque de Cyrène, Administrateur de l'archidiocèse de Québec.

PROMULGUANT L'ENCYCLIQUE "AFFARI VOS" SUR LES ÉCOLES
DU MANITOBA.

Louis-Nazaire Bégin, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Cyrène, Administrateur du diocèse de Québec.

Au clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses, et à tous les fidèles du dit diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES.

Hélas ! une question que l'on aurait pu si facilement et si promptement résoudre d'après les seuls principes d'équité naturelle, rencontra des complications nombreuses et inattendues. Portée de tribunal en tribunal, elle tomba dans l'arène politique. Là encore, comme c'était leur droit et leur devoir, les Evêques, se plaçant au-dessus de tous les intérêts de partis et de toutes les spéculations de la politique, essayèrent de la faire triompher, parce que, alors comme avant, elle restait toujours une question de conscience, et ils ne pouvaient pas l'abandonner. La loi fédérale proposée pour la résoudre échoua, et, depuis ce moment, notre pays continua à être le théâtre de luttes pénibles.

Un nouveau gouvernement remplaça l'ancien, et nous apprîmes un jour que entre lui et le gouvernement du Manitoba une entente était survenue, un compromis avait été arrêté.